



# PRÉFET DE CORSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CAMPAGNE REGIONALE DE COMMUNICATION POUR LA PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU 14 AU 27 OCTOBRE 2024

Ajaccio, le 14 octobre 2024

**« Pour un avenir professionnel sûr, œuvrons ensemble pour la sécurité au travail »** : c'est autour de ce slogan que la campagne régionale de prévention des accidents du travail se déploiera en Corse du 14 au 28 octobre 2024. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan régional pour la prévention des accidents du travail graves et mortels, avec pour objectif de sensibiliser particulièrement les jeunes, population vulnérable face aux risques professionnels.

Dans une démarche innovante, la campagne s'appuie sur un concours de réalisation de spots vidéo, permettant aux jeunes eux-mêmes de porter un message de prévention à destination de leurs pairs. Ce format participatif, inédit dans la région, a mobilisé plus de 90 élèves de divers établissements scolaires (collégiens, lycéens) et structure d'alternance. Trois vidéos, sélectionnées parmi les sept projets présentés, seront diffusées sur France 3 Corse Via Stella, dans les salles de cinéma et sur les réseaux sociaux pendant deux semaines à partir du 14 octobre.

#### **Une action innovante du Plan régional pour la prévention des accidents du travail graves et mortels**

Les vidéos des lauréats suivants ont été retenues :

- vidéo produite par la classe SEGPA du collège Maria di Peretti à Porto-Vecchio sur une situation de travail dans la restauration (risque de chute, coupure et brûlure) ;
- vidéo réalisée par une classe de 3ème du collège Lucciana Mariana sur une situation de travail en agriculture (risque d'écrasement) ;
- et une vidéo réalisée par les alternants du groupe EDF Corse sur une situation de travail de stockage de matériels dans un entrepôt (risque de chute de hauteur).

Les classes participantes ont été accompagnées dans le projet par l'association « Entreprendre Pour Apprendre Corsica (EPA) », sous l'égide de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Corse et avec le soutien de la Collectivité de Corse et de l'Education Nationale.

#### **Les jeunes travailleurs : une population particulièrement vulnérable**

La Corse fait face à un taux d'accidents du travail mortels parmi les plus élevés du pays. En moyenne, 5,6 accidents mortels par an ont été recensés depuis 2018, auxquels s'ajoute une vingtaine d'accidents du travail graves, c'est-à-dire entraînant une incapacité de travail permanente ou invalidante.

Les jeunes et les nouveaux embauchés sont particulièrement exposés. En Corse, en 2023, 35 salariés de moins de 18 ans et 420 de 18 à 24 ans ont été victimes d'accidents du travail, représentant près de 25 % des accidents déclarés. Le manque d'expérience professionnelle, de connaissance de l'environnement

**Direction Régionale de l'économie, de l'Emploi,  
du travail et des solidarités (DREETS) de Corse**

Tél : 04 95 23 90 04

Mél : [corse.dreets-direction@dreets.gouv.fr](mailto:corse.dreets-direction@dreets.gouv.fr)

DREETS de Corse – 2 chemin de Loretto – CS 10332 - 20180 Ajaccio Cedex

de travail ou l'inadéquation des équipements de protection augmentent considérablement les risques pour cette catégorie de la population.

Pourtant, dans la plupart des cas, la mise en œuvre de mesures de prévention, simples et peu coûteuses, permettrait de les éviter : évaluation des risques, formation, sensibilisation continue, adaptation des équipements de travail, ... sont autant de réponses efficaces pour éviter les accidents.

### **Sensibiliser par les jeunes, pour les jeunes**

La sensibilisation des futurs salariés et des jeunes embauchés à la santé et sécurité au travail représente un enjeu majeur. Cette campagne de communication vise à les sensibiliser aux risques professionnels dès leur formation initiale.

En leur donnant la parole à travers ce concours, en se basant sur leur créativité, leur énergie et leur engagement, cette campagne vise aussi à ancrer la sécurité au travail dans l'ADN de ces futurs salariés ou employeurs, et à développer une véritable culture de la prévention.

### **Les supports de la campagne**

Les vidéos diffusées dans le cadre de cette campagne sont accessibles sur le site Internet de la DREETS de Corse à l'adresse suivante : [Campagne régionale de communication pour la prévention des accidents du travail en Corse 14 au 27 octobre 2024](#)

En parallèle, une série d'affiches est diffusée dans le kit de communication distribué largement aux acteurs institutionnels, aux organisations professionnelles patronales, aux organisations syndicales et à l'ensemble des organismes qui travaillent sur la prévention des accidents du travail.

Cette campagne régionale s'inscrit en complémentarité de la campagne nationale qui sera lancée le 12 octobre prochain et relayée sur le site : [La sécurité des salariés, c'est chaque jour que l'on doit y penser | Travail-emploi.gouv.fr | Ministère du Travail et de l'Emploi](#)

### **Contact presse :**

Mme Marie ANTHELME – Responsable du pôle « Politiques du travail » de la DREETS de Corse – [marie.anthelme@dreets.gouv.fr](mailto:marie.anthelme@dreets.gouv.fr) - Tel : 04.95.23.90.59 / 06.59.67.39.03

Mme Murielle NAGEL – Chargée de communication du pôle « Politiques du travail » de la DREETS de Corse – [murielle.nagel@dreets.gouv.fr](mailto:murielle.nagel@dreets.gouv.fr) - Tel : 04.95.23.90.16